

Le village de Mérey à la veille de la Grande Guerre (1914/1918).

Le recensement de 1911, consultable en ligne, permet de connaître les conditions de vie des villageois, bien différentes de celles d'aujourd'hui.

Les habitants de Mérey et leurs métiers.

Le village compte alors 142 habitants appartenant à 55 familles. Parmi eux, 31 enfants dont 20 écoliers. Première surprise : les habitants sont répartis entre **quatre centres de population**. Vingt-quatre familles habitent le village, le hameau des Moulins de Mérey en compte onze et celui des Vaux trois. Mais dix-sept familles vivent dans ...**la forêt de Mérey**.

On peut compter **trois familles aisées**. Les frères Duval (Léon, et Pierre), et leur mère habitent le château de Mérey et sont propriétaires rentiers. La Veuve Rousseau (elle meurt en 1917) est également rentière. Césaire et Delphine Damour ont une **fabrique de de peignes** située aux Moulins de Mérey. Ces familles emploient des domestiques : cuisinière, jardinier, charretier...

Parmi les agriculteurs du village on ne compte que **quatre familles de cultivateurs** qui possèdent leurs terres et les exploitent avec l'aide d'un ou deux ouvriers agricoles, les familles Toublanc et Guiteau au village, les familles Labatte et Leroux aux Vaux. Monsieur Alfonse Leroux, qui habite Les Vaux, est maire de Mérey.

Albert et Angèle Moulard sont **épiciers cafetiers**. Le village compte également une **institutrice** et un instituteur retraité.

Tous les autres habitants du village et des hameaux, sont des **ouvriers agricoles, journaliers, peigniers, employés de chemin de fer, cantonniers ou domestiques**. La fabrique de peignes de Césaire Damour emploie une grande partie des ouvriers du village. On compte deux employés aux chemins de fer Ouest-État, un tourneur sur métaux chez Lambois à Pacy-sur-Eure. Un jardinier travaille pour la famille Carré au château de la Folletière.

Les 45 habitants de la forêt (17 familles) sont répartis entre des maisons situées au four à chaux et des cabanes et huttes dispersées dans la forêt. Ils sont principalement **bucherons** et travaillent pour le propriétaire de la forêt, Monsieur Dufaure, qui réside avenue des Champs Élysées à Paris. Deux **gardes-chasse** sont au service de Monsieur Garvy de Favier qui réside également à Paris. Deux bucherons belges habitent dans la forêt.

Le travail des femmes.

Il est courant d'entendre dire que les femmes ne travaillaient pas autrefois et qu'elles s'occupaient exclusivement de leur maison et de leur famille. Le recensement de 1911 nous permet de relativiser cette affirmation.

Dix-huit femmes se déclarent ménagères, c'est-à-dire femmes au foyer. Deux se déclarent rentières : la veuve Rousseau et Mme Duval.

Huit femmes sont agricultrices : les quatre cultivatrices des familles Guiteau, Labatte, Leroux et Toublanc et quatre journalières agricoles. Trois femmes sont bucheronnes dans la forêt. Quatre sont peignières chez Damour. Cinq sont des domestiques employées chez la Veuve Rousseau et chez les Toublanc. On dénombre neuf couturières, une nourrice, une épicière-

cafetière, une débitante et une institutrice (Marie-Louise Franchet). Cela fait trente-trois femmes qui exercent une profession : cela se passe de commentaire !

Vous pourrez trouver sur le site des Archives départementales (AD27), en consultant ce recensement, des informations encore plus précises sur les noms des habitants, leurs dates et lieux de naissance, le nombre de leurs enfants. Peut-être y retrouverez-vous des personnes connues ?

1911	Maisons	Ménages	Individus	Français	Étrangers
Mérey village centre	24	24	60	60	0
Les moulins de Mérey et la Folletière	10	11	28	28	0
Les Vaux	3	3	9	9	0
La forêt de Mérey	14	17	45	43	2 belges
Total	51	55	142	140	2

Recensement de la population de Mérey, 1911

Une anecdote relatée dans la presse locale permet de se faire une idée de la misère dans laquelle vivent certains habitants :

Céleste Poirier, bucheron dans la forêt de Mérey, a volé des carottes dans le champ de Monsieur Louis Goude, menuisier de Saint-Aquilin, champ situé à Fains. Monsieur Goude a décidé de ne pas porter plainte car le maraudeur lui dit être dans la misère.

In *La vallée d'Eure*, édition du 30 juillet 1914.

Brigitte Albert, juillet 2015.